



Manuel du système de management de l'intelligence artificielle — IG00 Core

Manuel AIMS — référence ISO/IEC 42001:2023

Document	MANUEL_AIMS_IG00_CORE_V1
Version	1.0
Date	17 juin 2026
Auteur et signataire	Jean-Paul Koslowski, président OOSource SASU
Périmètre	IG00 Core — 9 actifs techniques + 3 actifs documentaires
Référentiels	ISO/IEC 42001:2023 §4 à §10, Annex A — Règlement (UE) 2024/1689
Statut	Auto-déclaratif, publié sur dreamlife00.com/conformite

1. Préambule

Le présent Manuel constitue le document de tête du système de management de l'intelligence artificielle (AIMS — *AI Management System*) appliqué au framework IG00 Core. Il est conçu pour servir de référence unifiée structurant les clauses §4 à §10 de l'ISO/IEC 42001:2023 et les contrôles de l'Annex A applicables.

Il s'articule avec et renvoie à quatre documents associés publiés simultanément :

- [POLITIQUE IA IG00 CORE V1](#) — Politique IA signée du dirigeant (clause §5)
- [OBJECTIFS SMART IG00 CORE V1](#) — Objectifs SMART 2026-2027 (clause §6)
- [MATRICE ROLES COMITE ETHIQUE V1](#) — Rôles, comité éthique, modalités de transfert (clauses §5, §7, A.3)
- [INVENTAIRE ACTIFS ANCRAGES V1](#) — Fournisseurs LLM et triple ancrage (A.4, A.10)

2. Contexte de l'organisation (ISO 42001 §4)

2.1 OOSource et son environnement

OOSource est une SASU française détenue et dirigée par Jean-Paul Koslowski. Structure unipersonnelle, sans levée de fonds, sans dette, sans dépendance technologique critique aux fournisseurs LLM (architecture BYOK). À la date de publication V1, OOSource est maintenue sans activité commerciale (cf. §11 ci-après).

2.2 Parties intéressées

Les parties intéressées au système de management IG00 Core sont :

- Utilisateurs finaux des systèmes IA déployés sous gouvernance IG00 Core (citoyens, administrés, professionnels)
- Partenaires repreneurs et licenciés (éditeurs IA, intégrateurs, grands comptes, institutions)
- Régulateurs (AFNOR, CNIL, DGE, EU AI Office)
- Communauté technique (chercheurs, contributeurs OSS, communauté Constitution00)
- Héritiers de Jean-Paul Koslowski (au sens du dispositif de continuité documenté en §14)

2.3 Périmètre du système de management

Le périmètre du présent AIMS est strictement borné à IG00 Core (9 actifs techniques + 3 actifs documentaires détaillés en POLITIQUE_IA §2). Les applicatifs construits par-dessus IG00 Core (agents verticaux, démonstrateurs, multi-tenant, MairieRurale00, V3 DreamLife00/Impact00) ne sont pas dans le périmètre du Manuel.

2.4 Enjeux internes et externes

- Enjeux internes : structure unipersonnelle, charge solo, antériorité INPI à préserver, absence d'équipe technique de support
- Enjeux externes : entrée en vigueur progressive de l'AI Act (couperet haut risque 2 août 2027), concurrence des frameworks d'orchestration multi-agents (LangChain, AutoGen, CrewAI), pression normative ISO 42001 émergente, attentes des partenaires européens en gouvernance souveraine

3. Leadership (ISO 42001 §5)

Couvert par [POLITIQUE_IA_IG00_CORE_V1](#) signée. Le présent Manuel s'y réfère sans la dupliquer.

4. Planification (ISO 42001 §6)

Couvert par [OBJECTIFS_SMART_IG00_CORE_V1](#) (11 objectifs O1 à O11). Le présent Manuel s'y réfère sans la dupliquer.

5. Support (ISO 42001 §7)

- **§7.1 Ressources** : inventoriées dans [INVENTAIRE ACTIFS ANCRAGES V1](#)
- **§7.2 Compétences** : matrice de compétences dans MATRICE_ROLES §3
- **§7.3 Sensibilisation** : voir MATRICE_ROLES §5
- **§7.4 Communication** : publication sur `dreamlife00.com/conformite` , route publique `/api/intentions/list` , registre public `/00registry/public`
- **§7.5 Informations documentées** : ce Manuel, les 4 documents associés, les 13 procédures, le dépôt source 00Source, les Soleaux INPI 1 à 16, les traces `logs00.jsonl` et `security_events`

6. Opération (ISO 42001 §8)

6.1 Planification opérationnelle

Le pipeline d'exécution IG00 Core est documenté techniquement dans [DOSSIER TECHNIQUE ANNEX IV V1](#) et précisément dans la procédure P3 "Traçabilité" et P2 "Supervision humaine" du fichier [PROCEDURES V1](#).

6.2 Évaluation d'impact des systèmes IA (Annex A.5)

Le qualifieur 4D00 / 5D00 produit pour chaque requête une signature sémantique déterministe locale qui constitue l'évaluation d'impact pré-opératoire au sens de l'ISO 42001 Annex A.5. Le code est dans `server/modules/detectIG00Signals.js` , `server/modules/resolveIG00Mode.js` , `server/modules/space_ig00.js` .

6.3 Cycle de vie du système (Annex A.6)

Le cycle de vie IG00 Core est documenté par le versioning git du dépôt source 00Source, complété par la mémoire projet `CLAUDE.md` (50+ entrées versionnées) et les dépôts INPI Soleau 1 à 16 qui horodaient chaque palier majeur.

6.4 Données (Annex A.7) et AI Act Article 10

Procédure P1 "Gouvernance des données" dans [PROCEDURES V1](#).

6.5 Information aux parties intéressées (Annex A.8) et AI Act Article 50

Information utilisateur de l'interaction avec un système IA gouverné par IG00 Core. Mention publiée sur les interfaces applicatives et rappelée dans la politique IA §5.

6.6 Usage responsable (Annex A.9) et AI Act Article 14

Le rôle prépondérant des seuils 00- et 00+, l'imposition de la validation humaine H00 en zone 00+, et le droit de retrait inconditionnel (Pacte du Seuil00) constituent le

dispositif central d'usage responsable. Procédure P2 "Supervision humaine" pour le mode opératoire.

6.7 Relations avec les tiers (Annex A.10)

Inventaire des fournisseurs LLM et critères d'évaluation dans INVENTAIRE §2.

Procédure P11 "Évaluation des fournisseurs LLM" dans [PROCEDURES_V1](#).

7. Évaluation des performances (ISO 42001 §9)

7.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation

- KPI quantitatifs : taux de signature SHA-256 valides (cible 100 %), taux de traces complètes sur opérations Zone 00+ (cible 100 %), nombre d'opérations 00+ avec validation H00 effective, nombre de retraits 00– déclenchés
- KPI qualitatifs : revue annuelle de cohérence Constitution00, audit code mensuel sur les modules sémantiques locaux
- Dashboard projeté `/admin/conformite` (Q3 2026 sous condition partenaire — cf. ROADMAP_V1)

7.2 Audit interne

Auto-audit annuel par le signataire. Procédure P5 "Revue annuelle de la conformité" dans [PROCEDURES_V1](#).

7.3 Revue de direction

Revue annuelle de la politique IA cf. POLITIQUE_IA §9. Compte-rendu archivé et publié.

8. Amélioration (ISO 42001 §10)

8.1 Non-conformités et actions correctives

Procédure P4 "Gestion des incidents" dans [PROCEDURES_V1](#). Toute anomalie tracée dans `security_events` déclenche une analyse documentée.

8.2 Amélioration continue

- Évolutions versionnées par git
- Soleau INPI déposé à chaque palier majeur
- Mise à jour du présent Manuel en cas d'évolution structurante

9. AI Act — articulation avec ISO 42001

Synergies AI Act ↔ ISO 42001 §8 de l'audit AFNOR V1 (référence interne) : 9/10 articles AI Act applicables ont équivalent ISO direct. Le présent Manuel sert ainsi de dossier unique couvrant les deux référentiels en parallèle.

10. Mécanismes d'intégrité — triple ancrage

Élément différenciant majeur d'IG00 Core. Documenté complètement dans [INVENTAIRE ACTIFS ANCRAGES V1 §3](#).

Synthèse pour le présent Manuel :

- **Ancre n° 1 — Antériorité INPI** : 16 Soleaux déposés à titre personnel par Jean-Paul Koslowski, opposables juridiquement
- **Ancre n° 2 — Signatures SHA-256** : 154 entités signées (119 agents + 35 intentions), vérifiables publiquement via `GET /api/intentions/list`
- **Ancre n° 3 — Identité publique DNS** : 135 domaines configurés sous contrôle Jean-Paul Koslowski / 00Source via Netim et Render

Convergence des trois ancres permet à tout tiers de vérifier indépendamment l'authenticité d'une entité revendiquant l'appartenance à IG00. Mode opératoire de vérification dans la procédure P13 "Vérification d'intégrité" du fichier [PROCEDURES_V1](#).

11. Statut juridique et titularité des actifs

11.1 00Source SASU

Sans activité commerciale à la date de publication V1. Activation effective prévue au Q3 2026 (septembre-octobre) pour assumer le rôle de structure de transfert.

À long terme, 00Source SASU a vocation à devenir la société holding pérenne détenant les actifs de propriété intellectuelle d'IG00 Core, les participations dans la SCIC IG00 (collège fondateur, modalité D) et toute participation éventuelle dans une structure opérationnelle dédiée aux modalités commerciales. Les statuts actuels de la SASU sont compatibles avec ce rôle de holding sans modification structurelle.

11.2 Titularité de la propriété intellectuelle

- Soleaux INPI 1 à 16 déposés : au nom de Jean-Paul Koslowski personne physique
- 135 domaines DNS chez Netim : au nom de Jean-Paul Koslowski personne physique

- Droits d'auteur sur le code applicatif et les textes Constitution00 : Jean-Paul Koslowski personne physique
- Comptes Render et infrastructure hébergement : compte 00Source SASU
- Marques INPI : à ce jour aucun dépôt, démarche envisagée mais non engagée

11.3 Implications pour le repreneur

Toute négociation porte donc sur deux périmètres distincts qui peuvent être combinés au choix du partenaire :

- Périmètre PI personnelle JPK (Soleaux + domaines + droits d'auteur)
- Périmètre véhicule 00Source SASU (à activer ou non selon la modalité retenue)

Détail dans [MATRICE_ROLES_COMITE_ETHIQUE_V1 §6](#).

12. Modalités de transfert et clause d'adaptation

12.1 Trois modalités explicites

- **A** — Cession totale ou partielle (transfert de propriété, exclusive)
- **B** — Licence exclusive (usage exclusif, propriété maintenue par JPK)
- **C** — Licence non-exclusive multi-licenciés (usage parallèle, propriété maintenue par JPK)

Les trois modalités sont non exclusives entre elles et peuvent coexister. Détail intégral dans MATRICE_ROLES §6, §7. Section dédiée aux partenaires repreneurs et licenciés dans [MODALITES_REPRISE_V1](#).

12.2 Clause d'adaptation à l'initiative des parties

Le présent dossier V1 publié le 17 juin 2026 constitue un cadre de départ destiné à structurer le dialogue. Toute partie (00Source, JPK, repreneur en discussion, licencié) peut proposer à tout moment une adaptation des dispositions. Détail en MATRICE_ROLES §7.5.

13. Continuité et transmission

Dispositif à quatre niveaux en cas d'indisponibilité ou de décès de Jean-Paul Koslowski. Détail intégral dans MATRICE_ROLES §8 et §9.

Synthèse pour le présent Manuel :

- Indisponibilité < 6 mois : mandataire ad hoc en gestion courante
- Indisponibilité ≥ 6 mois attestée : déclenchement protocole successoral

- **Décès : testament olographe + mandat à effet posthume + liste accès chez notaire ou personne de confiance**
- **Droits patrimoniaux d'auteur transmis aux héritiers 70 ans après décès (durée légale)**
- **Droit moral d'auteur perpétuel**
- **Contrats de licence en cours transmis aux héritiers jusqu'à leur terme**

14. Revue du Manuel

Le présent Manuel est revu au moins une fois par an, en cohérence avec la revue de politique IA (POLITIQUE_IA §9). Toute évolution structurante du framework, toute manifestation partenaire concrète, tout transfert effectif déclenche une revue anticipée.

Jean-Paul Koslowski Président, 00Source SASU 17 juin 2026 *Signé électroniquement*